

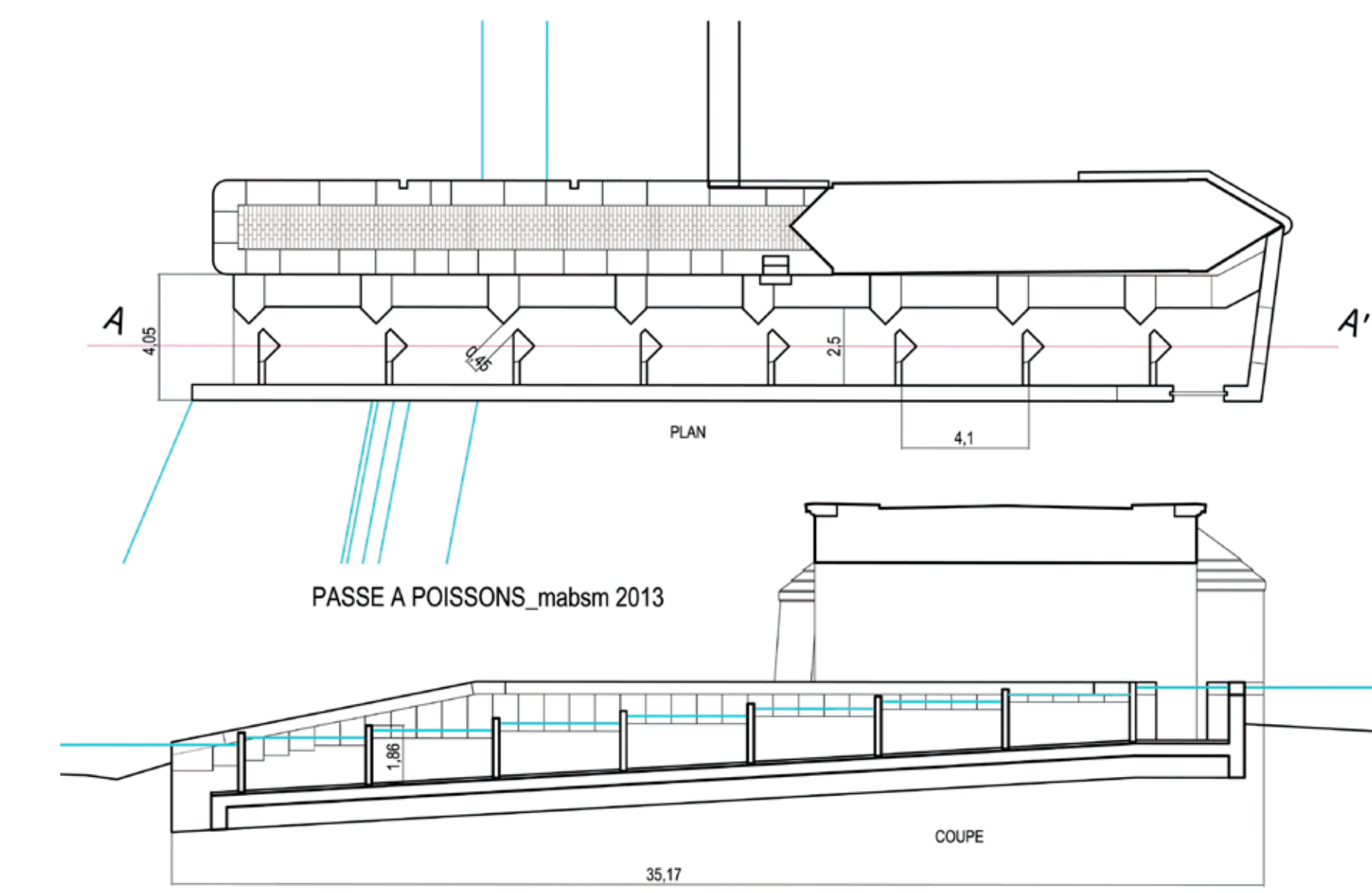


AMÉNAGEMENT
URBAIN OU PAYSAGER

PASSE À POISSONS DU BARRAGE DE GRAY

VOTE DU
PUBLIC

Gray (70)



OPÉRATION RETENUE POUR

La valorisation esthétique d'un ouvrage technique dans le cadre de problématiques liées à l'environnement et à la biodiversité. – La qualité de l'interaction entre ingénierie et conception architecturale et paysagère.

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Voies Navigables de France
Subdivision de Gray

ANNÉE 2014

SUPERFICIE 150 m²
COÛT 543 494 € HT

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Michel-Antoine Boyer Architecte

La passe à poissons de Gray, construite suite à la modernisation du barrage mobile (2010-2011), a pour objet l'amélioration du potentiel écologique de la Saône. Elle répond à la volonté de VNF et de ses partenaires institutionnels de réaliser un ouvrage qui, par-delà la modernité des lignes, s'intègre parfaitement (avec l'idée de valorisation), comme le barrage renoué lui-même, au contexte patrimonial fluvial et urbain : « La situation particulière de l'ensemble architectural composé du barrage, de l'écluse et du pont de pierre, à proximité immédiate du centre ancien de Gray, associée à la dimension historique de cette ville, confère à ce site une structure paysagère de grande ampleur et de fort intérêt patrimonial VNF ».

L'ouvrage est du type à fentes verticales, système imaginé au Canada pour les saumons. Il permet à toutes les espèces de pleines eaux, et de fond, de remonter ou descendre la rivière. Le concept hydraulique vaut pour une gamme étendue de hauteurs de chute, et de variations de niveau d'eau amont et aval. Il offre une grande capacité d'adaptation de tracé que nous avons exploitée au maximum pour sa mise en architecture.

La passe est située, comme nécessaire, au point le plus amont du déversoir ; elle est aussi étroite que possible et absolument linéaire afin de conserver au seuil déversant sa forme en « V », magistrale, qui en fait toute la beauté. Elle s'adosse au 3ème linguet, débouchant à l'amont du Pont de Pierre (ce qui ne s'était jamais fait / ombre projetée). Les piliers centraux monolithiques, alignés suivant l'axe de symétrie de l'ouvrage, divisent et orientent le courant ; par leur profil prismatique, ils provoquent un flux ascendant favorable aux poissons, et rappellent les éperons qui arment les piles du pont.

Elle est composée de 8 bassins avec chutes de 24cm. Chacun d'eux présente un volume d'eau de 16m³. Une plateforme de service, avec ligne de vie, permet l'entretien. L'ouvrage est fait de blocs massifs de granit ocre clair, structurés, absolument ingélifs, posés sur une assise en BA, accordés aux couleurs, aux rythmes et dimensions modulaires de l'ouvrage fluvial historique. La liaison entre blocs et BA, et entre blocs, est assurée par goudrons d'acier inox. La construction s'est faite à l'abri de digues de terre argileuse, amont et aval, repliées à l'achèvement des travaux



AMÉNAGEMENT URBAIN OU PAYSAGER



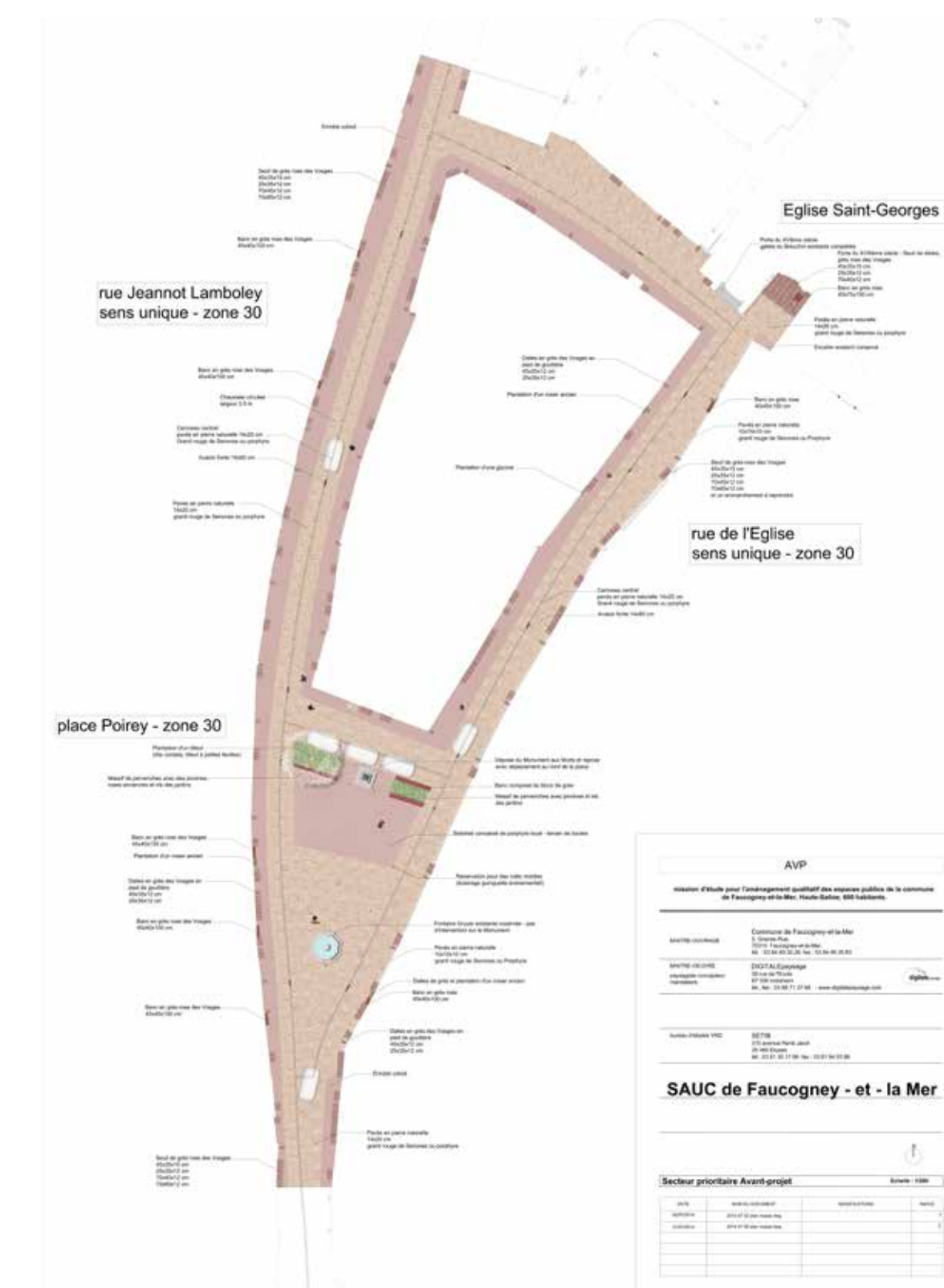
PASSE À POISSONS
DU BARRAGE
DE GRAY



AMÉNAGEMENT
URBAIN OU PAYSAGER

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE POIREY ET RUES ADJACENTES

Faucogney-et-la-Mer (70)



OPÉRATION RETENUE POUR

La simplicité et le minimalisme des interventions qui ouvrent de nombreuses possibilités d'appropriation et d'usages des espaces.

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de Faucogney

ANNÉE 2017

SUPERFICIE 2 700 m²

COÛT 567 000 € HT

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Digitale Paysage

Le schéma d'aménagement urbain de caractère est une étude globale à l'échelle de la commune. Elle a pour ambition de fonder un projet de développement s'appuyant sur les différentes potentialités de Faucogney-et-la-Mer, suscitant une vie culturelle et sociale plus riche en réinvestissant les espaces publics, en restaurant les petits monuments et les places, en incitant à la rénovation du parc privé et au maintien des habitants, tout en générant une nouvelle attractivité.

La place Poirey et ses rues adjacentes ont été retenues comme première phase du SAUC en 2015 pour être finalisées en 2017. Cœur du bourg, la place se prolonge par la rue Jeannot Lamboley. La continuité architecturale qui la caractérise s'enroule autour de la roche, dans une mise en scène naturellement incurvée, dessinant une « goutte d'eau de maisons » au pied de l'éperon rocheux de l'ancien château. L'ensemble bâti se caractérise par une unité d'époque enrichie d'une diversité de déclinaison des éléments de modénature des façades et des seuils. La pierre, dans sa diversité de teintes et de formes, est le matériau emblématique omniprésent de cette séquence fortement minérale. Un effacement des trottoirs permet au projet de redessiner un espace public partagé de façade à façade qui met en valeur les caractéristiques des lieux et ses singularités. Les seuils sont traités de façon individuelle dans le cadre du réaménagement des rues. Les dalles de grès au sol, à l'interface entre espace privé et espace public (mise à distance, entre-deux qualitatif et démonstratif de l'opulence de chacun), accompagnent chaque seuil de porte. Les bancs de pierre à l'interface entre espace privé et espace public s'égrainent le long de l'aménagement. Un mobilier qui traduit des liens qui se jouent au quotidien sur l'espace public (banc de maison accolé à + banc isolé ou détaché, banc à proximité d'un monument, à un carrefour). Les fontaines publiques sculptées, comme celle de la place Poirey, contribuent à la mise en valeur de l'espace public et à son animation sonore, telle la fontaine sculptée par l'architecte vésulien Gruyer, qui trouve dans l'aménagement un nouveau statut. Un espace stabilisé central, longé de bancs et de plantations (un tilleul, des plates-bandes de vivaces), marque une pause dans la grande largeur de la place et permet d'intégrer le monument aux morts, déplacé à l'occasion du projet de manière à retrouver un appui, sans flottement.



AMÉNAGEMENT URBAIN OU PAYSAGER



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE POIREY ET RUES ADJACENTES



AMÉNAGEMENT
URBAIN OU PAYSAGER

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA FONTAINE

Avot (21)



OPÉRATION RETENUE POUR
La revitalisation du centre du village grâce à la qualité de l'aménagement des espaces publics.

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Commune d'Avot

ANNÉE 2016
SUPERFICIE 3 100 m²
COÛT 205 000 € HT

MAÎTRISE D'ŒUVRE
Agence JDM Paysagistes

L'eau et la forêt composent l'écrin paysager du village d'Avot en Côte-d'Or qui intégrera peut-être bientôt le Parc National des Forêts de Champagne et Bourgogne. A la croisée des routes, la fontaine en pierre, surplombée d'une statue de « la » Diane chasseresse, donne le ton : « Bambi, attention à toi ! ». C'est un symbole patrimonial fort que nous avons souhaité remettre en scène au cœur du projet, en effaçant le caractère routier des voies départementales qui la ceinturent et ce, au profit d'espaces partagés. Adieu les bordures de trottoir, l'espace est ouvert et continu de façade à façade ! La trame du sol, dessinée par un calepinage de pavés en grès intégrés au béton calcaire, qualifie le sol et indique le chemin pour rejoindre les gradines enherbées jusqu'aux berges de la Tille. Les limites de la place sont marquées par des arbres remarquables : chênes des Marais pour ceux qui ont parfois les pieds dans l'eau, et poiriers palissés plus au sec qui mettent en scène les murs périphériques en pierres et créent une transition douce avec le voisinage. Le cerisier en cépée apporte de l'ombrage aux boulistes qui ont retrouvé un terrain de jeu agréable, profitant de la vue sur la rivière et du chant des oiseaux. Il arrive que la Tille monte de gradins en gradins, pour cela des matériaux filtrants ont été privilégiés aux abords de cette zone humide. Notre approche durable a été traduite tant dans le choix de matériaux pérennes que dans la simplicité de gestion des espaces paysagers. Les structures organiques des bancs émergent du sol tels des pneumatophores. Le parvis du restaurant, désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, permet aux randonneurs du GR7 de se restaurer au calme, tout en profitant des vues sur la fontaine, le clocher de l'église et les coteaux en arrière-plan. La treille tortueuse en acier, imaginée sur mesure contre la façade, valorise l'entrée du restaurant. Elle permet d'embellir la terrasse et se couvre de grappes de fleurs de glycines au printemps. Les espaces publics sont simples et réversibles. Ils permettent ponctuellement le stationnement qui laisse place aux tentes de réceptions lors de manifestations. A Avot, c'est l'équipe municipale et certains habitants qui entretiennent les espaces paysagers, une belle occasion pour partager de bons moments et s'approprier l'espace public.



AMÉNAGEMENT URBAIN OU PAYSAGER



AMÉNAGEMENT
DE LA PLACE
DE LA FONTAINE